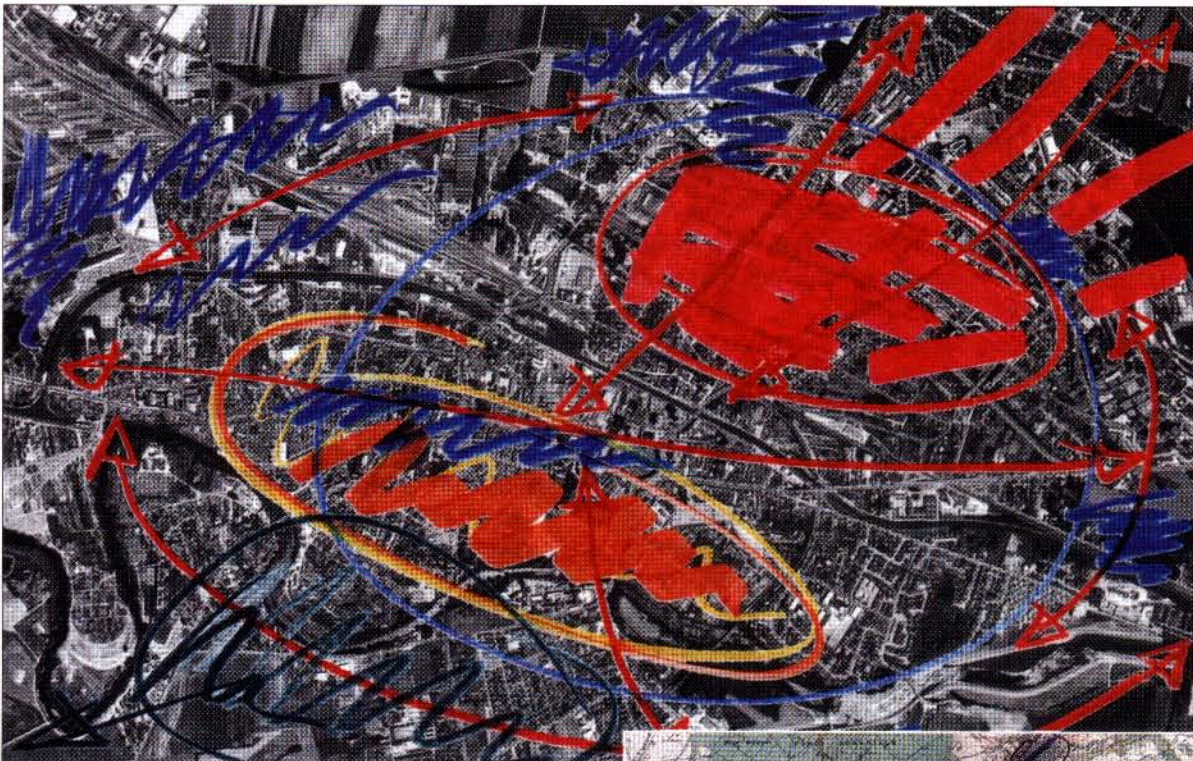


Saint-Dizier : une réactivation urbaine

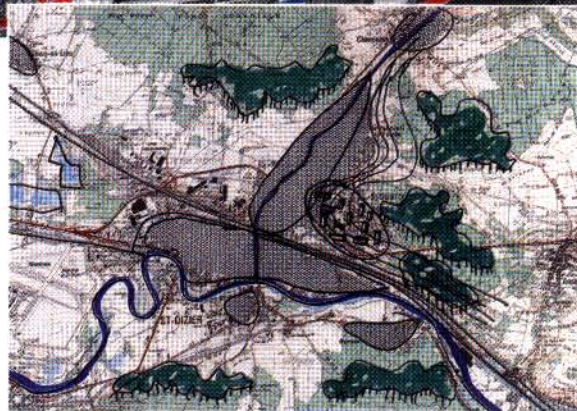
Petite ville moyenne, Saint-Dizier poursuit depuis neuf ans une politique urbaine visant à résorber ses dysfonctionnements : dégradation ou inadaptation du bâti, coupures entre quartiers, défauts de valorisation du foncier, etc. Il s'agit d'un projet à long terme, dont la mise en œuvre progressive, malgré les difficultés rencontrées, a déjà fait les preuves de sa pertinence. *Entretien avec Serge Renaudie, architecte-urbaniste, chargé de l'élaboration des deux Projets de ville successifs de Saint-Dizier.*



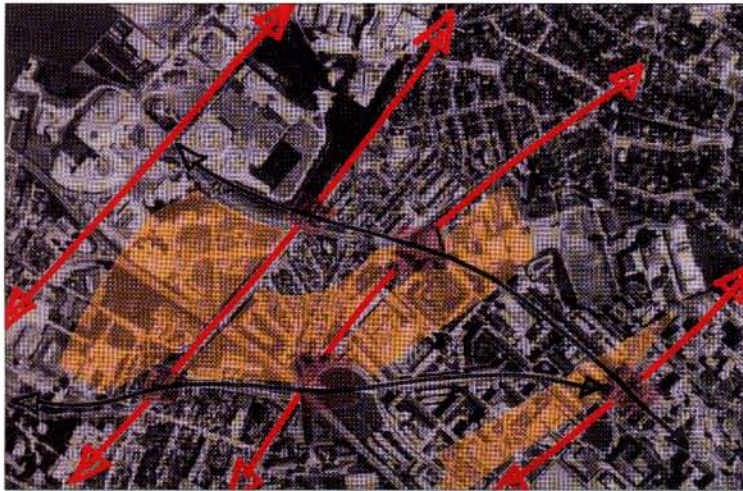
Saint-Dizier, une ville divisée en deux par la RN 4 et les voies ferrées.

À la suite du slogan « refaire la ville sur la ville », que pensez-vous de celui de « renouvellement urbain » ?

Serge Renaudie : Tout d'abord, « refaire la ville sur la ville », c'est presque une évidence, car jusqu'alors les villes ne nous attendaient pas pour évoluer, et on construisait sur le construit. J'adhère au slogan s'il signifie qu'il faut mettre en œuvre des modes d'organisation urbaine favorisant un vivre-ensemble plus complexe que celui imposé par le zoning dominant. Ce que nous voulons désormais pointer, c'est que certains quartiers dans les villes de France, ceux des barres et des tours, ne parviennent pas à évoluer, coincés qu'ils sont dans une sorte de gabarit formel, administratif, social et politique. Le plus paradoxal est qu'ils ont souvent été créés avec une attention toute particulière, après des études



économiques, sociologiques et urbaines, ainsi qu'architecturales, en fonction de considérations qui se voulaient théoriques et définitives sur la fonctionnalité de la ville, et avec les ambitions humanistes d'« un homme nouveau dans une ville nouvelle ». Voués à une évolu-



Le détournement de la RN 4 permettra un développement de la ville en continu.

tion rationnelle, ces quartiers ont cependant échappé à ce radieux avenir tout tracé : il « bloquent », font « masse » dans notre rationalité française. Issus de politiques exceptionnelles de l'État, on leur applique toujours de nouvelles politiques exceptionnelles, ce qui n'est peut-être pas approprié.

Le renouvellement, d'après *Le Petit Robert*, est le « remplacement de choses, de gens, par d'autres semblables », le réapprovisionnement en quelque sorte. C'est aussi le « changement complet des formes qui crée un état nouveau », ainsi que la remise en vigueur dans de mêmes conditions : le bail ou les salutations, mon amitié..., que je vous renouvelle. On voit bien que la définition du terme balance entre un pareil réactivé et un changement radical.

Le mot qui m'intéresse le plus est celui de « projet ». Le renouvellement serait-il un projet ? Par exemple, quel serait le « changement complet des formes » qui permettrait de créer un « état nouveau » dans les quartiers d'habitat social, alors que les programmations s'attachent à définir des logements sur la base de cellules familiales dont on sait pertinemment qu'elles sont en constant « éclatement », et de surfaces dont l'exiguïté ne peut qu'entretenir le mal-être ? Et de quelles formes parlons-nous ? Ne s'agirait-il pas plutôt de s'interroger sur ces structures qui programment des formes inadaptées ? Ne devrait-on pas réfléchir à un habitat adapté à la nouvelle condition des familles, éclatées puis recomposées, reposer la question du social, du vivre-ensemble, plutôt que se cantonner dans l'idée de bâtiments ou de lotissements constituant des collections de cellules de familles autarciques ?

Ne parle-t-on pas de renouvellement urbain dès lors qu'il ne s'opère plus de lui-même et que des dysfonctionnements structurels importants entravent le fonctionnement d'une ville et font symptômes ?

Pour renouveler, il ne suffit pas de s'en tenir aux constats d'échec ou d'inopérance, il faut creuser davantage la raison pour laquelle nous sommes maintenant

obligés de nous occuper, précisément, de ce renouvellement. Quand il est décidé de démolir des bâtiments qui n'ont que quarante ans, il faut en tirer des leçons sur l'évolution du social, essayer de comprendre les mutations en cours dans notre société d'individus, et non pas se contenter de remplacer l'appellation « locataire » par celle de « client ». Les barres et les tours ont correspondu à une conception du logement social comme « logement de masse », comme habitat collectif. Trop d'organismes HLM cherchent désormais à « répondre aux demandes de leur clientèle » en leur offrant des lotissements banalisés et en évacuant toute question de collectivité ou de communauté. De l'empilage, on passe à l'étagage ! Maintenant qu'enfin l'idée de démolir ne rebute plus tout le monde, ce qui m'intéresse, c'est ce qu'on construit pour remplacer, et comment on projette.

■ Sur quels types de situation urbaine et dans quelles conditions avez-vous travaillé à Saint-Dizier ?

S. R. : J'ai été appelé à élaborer le premier Projet de ville en 1990 dans le cadre d'une convention Ville-Habitat, puis j'en ai assuré avec mon atelier le suivi à travers les procédures de Convention Ville-Habitat et de Contrat de Ville et de Zone franche urbaine jusqu'en 1998, quand le nouveau maire – élu en 1995 – m'a demandé d'élaborer un nouveau Projet de ville ● à l'échelle de l'agglomération, avec pour ambition de replacer Saint-Dizier dans un contexte régional et national (car on ne fait pas d'urbanisme sans s'occuper d'aménagement du territoire). Il s'agissait de proposer des restructurations urbaines destinées à recentrer la ville et son agglomération et à garantir un plaisir d'habiter et de vivre dans une petite ville moyenne. Saint-Dizier fait maintenant partie des seize sites retenus pour préfigurer les futurs Contrats de ville.

Le premier Projet de ville a permis de renforcer chaque quartier par des constructions, des réhabilitations, des aménagements extérieurs, etc., en relation avec des actions sociales et culturelles, d'affirmer certaines polarités et de préparer la suppression de la RN 4 Nord. Le second Projet de ville prend le relais en envisageant le devenir des secteurs limitrophes de la RN 4 Nord et le rééquilibrage des parties de la ville dans un tout plus homogène.

La ville de Saint-Dizier, ancienne place forte aux frontières de la Lorraine jusqu'en 1966, a la particularité d'être composée de deux entités qui se tournent le dos : la ville ancienne et le Vert-Bois (nommé Saint-Dizier-le-Neuf sur les cartes IGN), avec ses 5 000 logements HLM édifiés de 1955 à 1975, sur des principes préfigurant les Villes nouvelles et abritant près de la moitié de la population. Le Vert-Bois fonctionne en autarcie avec une forte cohérence interne, car il possède de nombreux équipements scolaires bien implantés à l'intérieur d'un parcours ovale de circulation. Ce quartier en forme de mini-Ville nouvelle avait pour vocation d'être exemplaire par rapport aux

● Je dois rendre hommage à M. Henri Lair qui, de 1991 à 1999, a travaillé à rendre possibles ces démarches, d'abord au sein de la DDE, puis de la Ville.

vieux quartiers auxquels on reprochait insalubrité et égoïsme dans leur utilisation « dépensive » de l'espace, et de provoquer un renouvellement urbain qui aboutirait au dépérissement de la ville ancienne par la réalisation de nouvelles formes radicales d'habitat : les barres et les tours !

En fait, Saint-Dizier a toujours été constitué d'éléments fortement différenciés consistant en villages blessés et en quartiers nouveaux situés sur d'anciennes friches sidérurgiques ou sur d'anciens terrains maraîchers. Le plus ancien village est celui de La Noue, à l'ouest de Saint-Dizier, sur l'axe est-ouest vers Nancy et le Grand-Est. De là partaient les bragues, radeaux de bois qui portaient à Paris des pièces de sidérurgie et d'autres produits. À l'opposé de l'ancienne forteresse qui forme maintenant le centre-ville se trouve, ou plutôt se trouvait le village de Gigny, qui a connu le bombardement de l'urbanisme des années soixante : implantation de tours et d'un bâtiment en couronne autour d'un immense rond-point, où trône l'église, sauvée *in extremis* mais quasiment inaccessible, ce qui devait être – et ne fut jamais – un centre d'affaires

Ne devrait-on pas réfléchir à un habitat adapté à la nouvelle condition des familles, éclatées puis recomposées, reposer la question du social, du vivre-ensemble ?

entre le Vert-Bois et le centre-ville. Vers Chaumont, on trouve le village de Marnaval, autrefois attaché aux usines sidérurgiques – qui ont été intégralement rasées – et composé de lotissements et d'habitat en bande. L'ensemble de Saint-Dizier est traversé, sur l'axe est-ouest, par la Marne, le canal Marne-Saône, les voies ferrées et la RN 4, qui constituent une frontière infranchissable entre le Vert-Bois et le reste de la ville.

Des implantations de la Ville nouvelle du Vert-Bois et du « centre d'affaires » de Gigny aux lotissements construits sur les friches de l'industrie sidérurgique en passant par la construction du centre-ville sur les ruines de la forteresse et l'urbanisation progressive des secteurs maraîchers, la ville de Saint-Dizier n'a-t-elle pas déjà connu beaucoup trop de renouvellements urbains radicaux ?

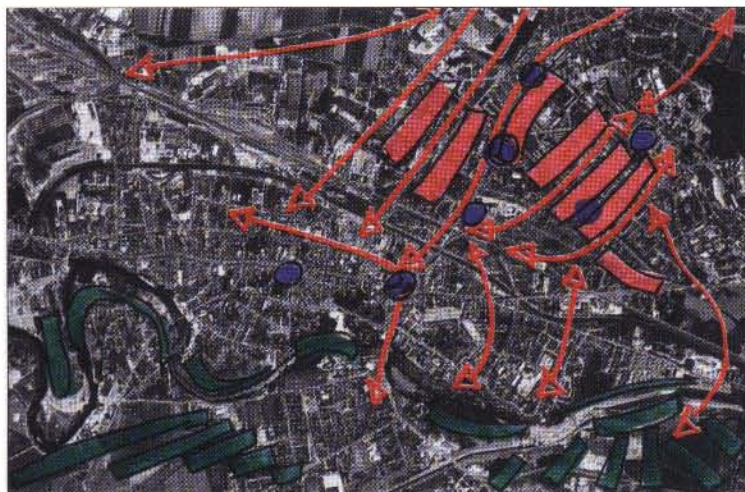
Malgré ces changements, le quartier de La Noue est resté intact, bien que stigmatisé et menacé de démolition depuis un siècle par les hygiénistes de tout poil. Ce vieux quartier est bâti sur un axe central, la route Paris-Nancy, avec des venelles perpendiculaires, les « voyottes », s'enflant en courettes, qui desservent un bâti très serré en ossature bois de deux étages au maximum sur rez-de-chaussée, accompagné, en s'éloignant de cette avenue, d'un patchwork de jardinets, de potagers et de cabanes, les « détours », appartenant à ces maisonnettes.

Il devait donc être progressivement détruit – cette menace ayant d'ailleurs profondément marqué sa population –, et des « zones de redensification » définies au POS



inscrivaient au milieu de chaque îlot du quartier des pelades dues aux acquisitions progressives de la Ville. Opposés à cette destruction et au « renouvellement urbain » qui aurait consisté à planter quelques plots HLM sur trois étages, nous avons obtenu les moyens de réaliser une étude très fine, au porte-à-porte, de cet habitat, de sa population et de ses modes de vie. Nous avons alors découvert que ce quartier, qui abrite une population âgée en situation de forte précarité, même si elle est moins dense et plus discrète qu'au Vert-Bois, connaissait un renouvellement léger grâce à la présence de jeunes qui y trouvaient des logements accessibles, bien que manquant souvent du confort normalisé. Nous avons aussi constaté que La Noue abritait une communauté vivace, possédant une « mémoire » de caractère rhizomique qui resurgissait dès qu'un danger extérieur se présentait. Et cette mémoire commune, que chaque nouvel habitant semblait spontanément incorporer, réagissait positivement quand nous étions capables de proposer un projet qui respectait son territoire et son organisation, car la cristallisation des relations sociales s'était opérée autour d'espaces perpétuant une certaine qualité de contact à l'Autre, même si l'Autre changeait. Nous avons relevé, dans la structuration urbaine des espaces et des fonctions, à la fois une continuité et une faculté d'adaptation assez intelligente pour devenir aujourd'hui une réponse totalement adaptée aux désirs de la majorité des habitants d'une petite ville moyenne : « avoir une maison, au calme, garantissant une intimité, dans le cadre d'une communauté limitée et maîtrisable, proche des services » ! Il nous a donc semblé indispensable de travailler essentiellement avec les forces en place, capables d'orienter judicieusement les interventions nécessaires pour permettre aux enfants exilés de La Noue de revenir au village. En termes opérationnels, nous avons repris une OPAH en lançant parallèlement la construction de maisons PLA respectant la typologie logement/jardin et

Sur les terrains récupérés, la ville se recomposera.



Reprise d'axes de développement « naturels », vers le nord.

l'organisation le long des voyottes. Nous nous sommes attachés à favoriser un renouvellement aussi audacieux que peu radical, en aidant les petits propriétaires bailleurs ou les occupants à démêler l'écheveau des minuscules parcelles, que des partages successoraux successifs avaient rendues inutilisables et inappropriables, à résorber les friches provoquées par les « îlots de redensification », à sauvegarder les voyottes et leur intimité collective... tout un ensemble d'actions micro-urbaines en connivence avec des actions sociales et culturelles subtiles et discrètes du CCAS et du centre culturel. La reprise en pierre de taille des quais de la Marne bordant le quartier a rendu l'usage des berges, grâce à un chantier-école pluriannuel qui fait la fierté de ceux qui y travaillent et qui a rencontré l'adhésion de l'ensemble des habitants de Saint-Dizier.

Notre action a été stoppée à l'approche des élections municipales et n'a pas réellement repris depuis ; mais si nous n'avons pu pérenniser une structure permanente d'interventions, le quartier de La Noue est néanmoins sauvé, le coup de pouce à un renouvellement respectueux a été donné, et le plaisir d'y vivre rendu à ses habitants. Face à la consternation que provoque la question du renouvellement urbain d'un quartier comme le Vert-Bois, il est intéressant de vérifier qu'à La Noue, certaines formes urbaines ont su perdurer malgré les idéologies arrogantes des années cinquante et soixante, et qu'elles peuvent toujours offrir des solutions malines et perspicaces à un mode de vie contemporain.

■ **Quel est le bilan des opérations menées dans le cadre de ce premier Projet de ville ?**

S. R. : L'objectif de ce premier Projet de ville était de conforter tous les quartiers, pas seulement celui de La Noue, afin d'assurer leur cohésion dans l'ensemble composant la ville. À Marnaval, soixante-quinze logements individuels et individuels superposés, très bien conçus par l'architecte Lucien Kroll, ont poussé comme autant

de graines tardives sur un terrain central resté en friche. Ils ont permis d'opérer une liaison avec l'église de parpaings de mâchefer que les habitants refusaient de voir démolie. Parallèlement, les dernières maisons en bande ont été réhabilitées intelligemment par l'OPHLM, mais également par un investisseur privé. La vocation sportive du quartier a été renforcée par l'aménagement d'un troisième terrain de football, une usine-relais a empêché la démolition d'anciens bâtiments industriels, et l'aménagement des friches devrait accueillir de nouvelles entreprises malheureusement rares à Saint-Dizier. À Gigny, l'architecte Iwona Buczkowska a réalisé un programme de quatre-vingts logements PLA sur les terrains bombardés par l'urbanisme des années soixante, en respectant la porosité des circulations piétonnes, et l'OPAH du centre-ville a permis de réaliser quelques logements en acquisition-réhabilitation. Sur un foncier situé en plein « hyper-centre », que nous avons fait acheter par la Ville dès 1992, une opération de logements privés et PLA ou PLI est en cours ainsi que, derrière la mairie, la réhabilitation d'une maison classée. Le réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville et du Théâtre, ainsi que des rues adjacentes, a été réalisé par l'architecte Jean-Paul Deschamps, ce qui dote enfin cette ville d'un centre-ville agréable à parcourir. Des terrains en friche situés autour de l'hôtel des impôts et du commissariat de police ont été investis par des bâtiments de la Sécurité sociale et de l'ANPE pour terminer un pôle administratif intermédiaire entre le Vert-Bois et le centre-ville, accompagnés de quatre-vingts logements PLA traités en individuel superposé. Au Vert-Bois, un grand terrain resté en friche en plein centre a été aménagé notamment avec deux terrains de football et des circulations piétonnes enfin viabilisées ; la MJC a été réhabilitée ; les abords de la galerie commerciale du Vert-Bois ont été totalement remaniés, mais il reste à démêler les problèmes de propriété de la galerie elle-même.

Dès le début du Projet de ville, un des objectifs principaux fut la suppression de la RN 4 au nord au profit d'une déviation sud, qui ouvrira enfin cette année. À ceci s'ajoute la création d'une liaison Est entre le Vert-Bois et Marnaval, dont la première tranche a été réalisée dans le cadre de la Zone franche urbaine qui a permis l'implantation d'un secteur d'activités.

Parallèlement aux interventions urbaines, nous avons aidé à la mise en place, en plein centre-ville, d'un « Espace ville-habitat » dans le bâtiment tout en vitrines de l'ancienne gare routière que nous avons réhabilité avec les Services techniques. C'est un espace d'exposition et d'accueil de la population qui peut y rencontrer les associations, les organismes et les bureaux d'études sur les thèmes de la ville et de l'habitat. Je plaçais une grande ambition dans cette structure, que j'imaginai capable d'agir en tant que médiatrice de projets, ce qui s'est réalisé à une échelle moins importante que je l'avais souhaité puisque son personnel

permanent est réduit à une personne. J'espère qu'elle trouvera toute sa force dans le cadre du futur Contrat de ville.

Le Projet de ville de 1990 a donc bien fonctionné si on en juge par le nombre, l'importance, la qualité et la diversité des réalisations ; mais le plus important reste que ces dernières participent d'une stratégie cohérente de renforcement de tous les quartiers, et non de leur bouleversement. Cette volonté d'intervention généralisée, et pas seulement au Vert-Bois, n'a pas été facile à mener face à certaines tendances dominantes qui consistent à ne vouloir intervenir que sur le territoire des quartiers « défavorisés ». Les deux maires ^②, les sous-préfets ^③ successifs de Saint-Dizier et la DDE ont toujours défendu la notion de cohésion des actions sur la ville dans son entier. C'est cet attachement au sens du Projet de ville qui a permis des réussites aujourd'hui mesurables, et l'investissement permanent du maire, M. Cornut-Gentille, a ouvert une nouvelle dimension à l'opération.

Quant au second Projet de ville, il a une vocation intercommunale, déjà initiée avec le SIVU ^④ pour l'habitat.

■ Dans l'élaboration de tels projets, quelle est votre méthode d'analyse urbaine ? Et quelles sont, très concrètement, les phases de votre travail ?

S. R. : Dans un premier temps, il faut s'immerger dans le lieu tout en prenant distance, être à l'écoute sans répondre, surtout si la réponse semble d'emblée évidente. La « parole gelée dans le symptôme » doit être libérée, afin de dépasser les rabâchages suscités, les diagnostics de dysfonctionnement trop catégoriques. Se donner le temps de voir une ville prendre corps à travers les dires de ses élus, de ses décideurs, de ses « personnes-ressources », de ses habitants, de ceux qui ne font qu'y passer, d'observer la remontée de ce qui est refoulé, d'en vérifier les effets sur le territoire et d'entendre les lapsus éclater comme des bulles à la surface du discours, au détour des décisions. Il nous faut également prendre le temps de parcourir physiquement cette ville, d'en humer les rythmes, les espaces, les fonctions, les paysages, d'évaluer les sites bâtis dans les rapports qu'ils entretiennent avec les éléments naturels et géographiques, avec le territoire, de découvrir les surgissements d'architectures avec ou sans architectes ; y déambuler et y lire les signes emmêlés que la paysage urbain nous transmet, y recueillir toutes les informations imaginables et imaginaires, faire parler, faire ressortir... et maintenir une distance. Cette distance est essentielle dans la démarche, elle permet d'écouter avec respect et de ne pas se laisser séduire par la beauté d'un discours. Il ne peut exister de hiérarchie des valeurs, donc pas plus de renversement ou de révolution des dires. Nous ne cherchons pas les « non-dits » pour en faire des discours qui prendraient valeur de vérité spontanée ou cachée. Nous écoutons et localisons, il n'est pas dans notre fonction de valoriser tel propos

plutôt que tel autre. J'essaie d'adopter une position de « docte ignorance », selon l'expression de Nicolas de Cues.

Après cette première phase, vient le temps de la restitution et de l'analyse partagée avec les membres des groupes de travail et avec les habitants. Face à la complexité urbaine, et aux combinatoires qui la jouent, ma « méthode d'analyse » est assez humble : elle ne cherche pas à expliquer, mais à interroger et à révéler ; elle est également pédagogique, puisqu'il s'agit de restituer une vision de la ville à ceux qui portent déjà sur elle un regard quotidien. J'étudie trois domaines : les secteurs (ou quartiers), les polarités (dont les centralités), les liaisons (réelles ou virtuelles). Même si cette méthode peut paraître plutôt basique au départ, elle s'avère assez subtile dès qu'il s'agit de poser des questions pertinentes. La définition des quartiers ou des secteurs, par exemple, pose rapidement des problèmes de frontières, de lisières et de chevauchements intéressants à décrypter ; la recherche de qualification de ces quartiers permet à chacun de les revisiter et de les redécouvrir. Quant à l'étude des polarités, elle permet de réfléchir aux différents points d'attractivité dans l'ensemble de la ville. Il peut s'agir d'établissements scolaires, administratifs, de commerces, mais pas seulement : il y a aussi les places, l'angle d'une barre où se retrouvent les jeunes, ici et pas ailleurs, etc. On relève-là un maillage d'enjeux globaux qui s'affine à l'échelle des quartiers, qui ont des fonctionnements et des rythmes très différents ; dans des endroits précis, quelle qu'en soit la raison première ou cachée, des personnes, par obligation ou non, se regroupent. Ces lieux impriment un rythme à la ville ; certaines places peuvent être vides toute la journée et s'emplier d'un coup à l'heure de la pétanque... Les liaisons, pour leur part, ne sont pas uniquement celles autorisées, les « animaux urbains » que nous sommes se déplaçant partout et beaucoup, du

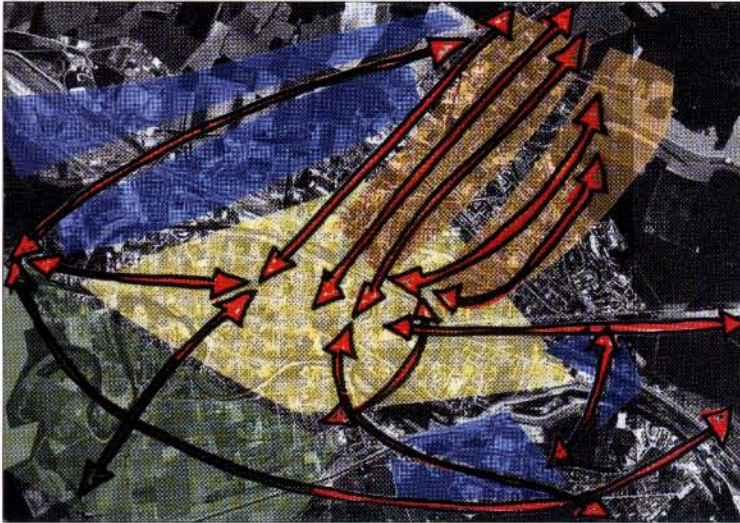
sous-sol aux toits. En fait, les mouvements sont extraordinairement diversifiés, et des voies ferrées abandonnées peuvent constituer, comme à Saint-Dizier, le Vert-Bois et le centre-ville, des axes piétonniers et cyclistes extrêmement fréquentés ; si on reste le nez dans le plan de circulation automobile, on risque de passer à côté d'axes essentiels de restructuration de la ville et de son agglomération, et de désenclavement du Vert-Bois, par exemple. En analysant les liaisons, on vérifie les relations entretenues entre les quartiers et les polarités ; la triade « quartiers-polarités-liaisons » permet de merveilleux voyages au sein de la ville, et savoir regarder fait souvent découvrir les vecteurs de renouvellement que

Nous ne cherchons pas les « non-dits » pour en faire des discours qui prendraient valeur de vérité spontanée ou cachée. Nous écoutons et localisons.

② M. Chanfrault de 1989 à 1995, M. Cornut-Gentille, député-maire depuis 1995.

③ M. Dassonville de 1988 à 1992, M. Marx de 1992 à 1993, M. Carral de 1994 à 1997, M. Tallec de 1997 à 1998, M. Troncy depuis août 1998.

④ Syndicat intercommunal à vocation unique.



Un faisceau de polarités et de liaisons, réelles ou virtuelles.

tout le monde utilise déjà sans même s'en apercevoir.

Au fur et à mesure que nous apportons des informations et des connaissances nouvelles sur les quartiers, des points de vue nouveaux s'établissent. Le projet urbain est donc un projet culturel dans le sens où il doit s'appuyer sur une prise de « connaissances » du terrain social et bâti.

Tout projet de ville induit une action dont l'objectif est de désamorcer les blocages dans la machine urbaine complexe. Une ville est comme une boîte noire, on ne voit que ce qui en sort, on ne connaît pas la totalité de ses rouages, qui sont infinis. Cette complexité n'empêche pas qu'il soit possible de réenclencher son fonctionnement par des actions très simples, mais qui demandent beaucoup de temps et d'énergie pour convaincre. Quand il y a évidence d'un symptôme grave, ceux qu'on appelle les « décideurs » passent souvent beaucoup de temps à tourner autour, alors que la solution s'avère parfois assez simple ; mais plus ça fait mal, plus on craint d'agir et plus on doute de l'action ! Le bon sens et la bonne volonté sont certainement ce qu'il y a de plus difficile à mobiliser !

■ Comment procédez-vous à l'échelle de grandes infrastructures comme la RN 4, par exemple, qui coupe le Vert-Bois du reste de la ville ?

S. R. : Quand nous sommes arrivés à Saint-Dizier, en 1990, le cahier des charges décrivait une ville « feuilletée », c'est-à-dire scindée par des coupures est-ouest : la RN 4, les voies ferrées, le canal, la Marne. Il nous a bien fallu prendre la mesure de ces réalités : la ville possède des circulations est-ouest et manque certes de traversées nord-sud ; mais tous les éléments mentionnés comme des coupures n'ont pas le même impact. Le canal et la Marne font au contraire office de « coutures », car il existe quelques passerelles aux endroits adéquats, des jonctions principales nord-sud ; de plus, l'aménagement des berges a été réalisé et une continuité « naturelle » entre les quartiers est établie.

Par contre, les voies SNCF sont difficilement franchissables, aussi nous faut-il réduire les points de traversée et leur donner tout le poids qu'elles requièrent. La RN 4 ne nous est jamais apparue comme inamovible, et, à force d'arguments, la déviation sud a enfin été mise en œuvre. Il s'agit désormais de penser l'effacement du tracé nord. Depuis plus de quarante ans, cette voirie, surélevée à son niveau le plus bas de 1,50 m par rapport aux terrains limitrophes, reste infranchissable. D'un côté, un quartier de gros pavillons s'est tranquillement installé, et, en face, les barres du Vert-Bois sont à moitié murées ; ce n'est pas avec ces éléments que l'on va « retisser les tissus urbains », comme on dit. En outre, on ne peut pas supprimer la RN 4 sans inclure cette opération dans un projet plus global : l'éradiquer sans traiter son environnement serait comme ôter un sparadrap posé sur une plaie non cicatrisée.

La complexité de la ville n'empêche pas de réenclencher son fonctionnement par des actions très simples, mais qui demandent beaucoup de temps et d'énergie pour convaincre.

D'ailleurs, cette coupure qu'opère la RN 4 a présenté beaucoup d'avantages pour certains dès que le Bois-Vert s'est déprécié, et tout un chacun ne voit pas d'un bon œil l'ouverture de la frontière ! Nous avons donc « exporté » la question, et le second Projet de ville de 1998 propose une urbanisation des quartiers sur des axes recentrés sur le centre-ville. C'est encore une fois l'observation de ce qui existait qui nous a conduits à proposer ce développement : après la construction du Vert-Bois, l'urbanisation s'est développée le long de la vallée d'une

petite rivière qui, après avoir traversé le canal, se jette dans la Marne au centre de la ville. Dans cette vallée, deux voiries relient déjà les deux communes au nord-est de Saint-Dizier au centre-ville, en passant par l'ouest du Vert-Bois. La réutilisation des voies SNCF qui longent également cette vallée, désaffectées mais fortement pratiquées par les piétons, renforcerait les deux voiries existantes, et permettrait d'établir une liaison entre quartiers et de poursuivre une urbanisation qui se trouvait bloquée. L'occupation de plusieurs endroits stratégiques revaloriserait un foncier en abord de la RN 4 en y développant le mode d'habitat individuel groupé existant qui a fait preuve de son adéquation avec les désirs des habitants de Saint-Dizier. Au passage, deux barres pourraient être démolies pour permettre la liaison entre un secteur individuel en bande très populaire et les lotissements actuellement coincés de l'autre côté de la RN 4. La disparition physique de la RN 4 n'est plus alors qu'une donnée technique, le projet urbain consistant à « rentabiliser » des secteurs qui bénéficient d'une localisation exceptionnelle dans la ville ; la réalisation de places, là où n'existaient que des carrefours et des friches, s'impose comme un corollaire évident.

Ce renouvellement, même s'il développe des tendances urbaines déjà présentes sur le territoire, est extrêmement ambitieux et nécessite à la fois des engagements très forts de l'État pour assurer la disparition physique de la RN 4 et un engagement permanent des élus pour soutenir une stratégie continue. Au bout de huit ans de travail, nous sommes enfin arrivés enfin à ce palier, c'est déjà une réussite !

■ À partir de votre expérience de Saint-Dizier, quelles formes vous semble pouvoir prendre le « renouvellement urbain » ?

S. R. : Un projet de renouvellement urbain se réalise sur le long terme, c'est pourquoi une ville doit savoir s'organiser et s'entourer de compétences à la fois internes et externes, ce qui coûte cher ; le renouvellement urbain doit aussi concerner les modes de gestion de la ville. Il faut savoir travailler à la petite cuillère comme à une très grande échelle ; de l'échange des petites parcelles, par exemple, à l'appréciation des enjeux régionaux. Il faut à la fois conceptualiser et tenir compte des retours et des informations sur les pratiques de la ville en provenance de ses habitants, une considération ne surdéterminant pas l'autre, mais le tout formant un ensemble riche de complexité. La mission de l'urbaniste est de rendre compte du mode de vie, dominant ou pas, de la manière dont les individus cohabitent, de leur comportement collectif et individuel ; en gros, il fait état du rapport à l'Autre. Les rapports entre les sphères privée et publique ont terriblement évolué alors que les considérations sur le sujet, que l'on repère notamment lors des programmations, sont obsolètes. Si l'individuation se renforce, elle est également associée à d'importants phénomènes collectifs nouveaux qui passent par des espaces télévisuels ou autoroutiers. D'autre part, certaines fonctions publiques sont désormais prises en charge par l'individu ; c'est ça aussi l'individuation : une responsabilisation énorme. Alain Ehrenberg explique très bien ce phénomène dans *L'Individu incertain*^①. Et nous, urbanistes et architectes, devrions également, avec les maîtres d'ouvrage et les élus, réfléchir non pas seulement en termes de « produits » immobiliers, urbains ou architecturaux, mais surtout en termes de « pratiques ». Le mode de financement du logement social cantonne ces pratiques dans des surfaces et des fonctionnements étriqués et inadaptés aux mutations sociales, tout en les normalisant et les banalisant toujours davantage. C'est aussi de là que devrait partir le renouvellement urbain. Actuellement, plus la société semble se dérégler, plus on la normalise ! Nous avons cependant vérifié que l'habitat ancien de La Noue dispose d'énormes ressources quand celui du Bois-Vert est incapable d'évoluer ; voilà, par exemple, une bonne raison de prendre la décision de bannir la cellule type.

Il y a aussi du merveilleux dans la capacité des hommes à se réorganiser en permanence face aux contraintes d'une société : leur rapport à l'Autre est bourré d'imagination !

L'individu est une source de connaissances extraordinaire dans sa relation à l'Autre, on y trouve des trésors de débrouillage. Il suffit de voir comment une mère célibataire qui travaille parvient à élever ses enfants, toute la complexité des relations, des connexions qu'elle est capable d'organiser... C'est un bel exemple de réussite topologique ! Et qui donne envie de lui faciliter la vie grâce à des espaces extérieurs et des logements plus riches de possibilités.

■ Comment concevez-vous votre « mission » et quelles difficultés rencontrez-vous dans son accomplissement ?

S. R. : Je suis mal à l'aise devant les concours qui se multiplient, surtout quand ils servent à séparer l'analyse de la conception. Pour ma part, j'ai besoin que ces deux étapes se déroulent en continu ; de plus, je ne sais pas me contenter de ce que l'on me dit, j'éprouve le besoin irrésistible de chercher ce qui se cache derrière tout discours trop bien lissé. Le principe du « cahier des charges » consiste trop souvent encore à tisser un discours consensuel auquel tout le monde adhère et personne ne croit. Par ailleurs, il est rare de rencontrer des cahiers des charges exposant des éléments contradictoires !

L'analyse de la demande m'est également essentielle. Malheureusement, elle nécessite du temps, celui du déliement, pour qu'apparaissent, autrement que dans le discours organisé, des ordres plus complexes de causalités.

Le projet urbain est tout sauf rationnel – tout le monde en est convaincu mais il ne faut pas le dire – et le cahier des charges est trop souvent un voile tissé d'apparences, posé pudiquement sur des monceaux de contradictions et de conflits dont le projet devra réussir à se nourrir. Le projet urbain est le temps passé à déplacer, replacer des positions : celles des « décideurs », des « habitants », de leurs « représentants », etc.

Nous travaillons sur le « signifiant-ville », sur le « regard » que chacun porte sur « l'objet-ville ». Le réel de la ville, lui, n'opère que par retour, par sanction, nous ne le maîtrisons pas. Il est essentiel que l'urbaniste connaisse sa position et sa fonction : faire déplacer les regards pour que surgisse un projet validant de nouvelles positions et leurs enjeux, dont le projet urbain dresse l'état. C'est le « jeu démocratique », une sorte de guerre où les forces s'affrontent pacifiquement par l'entremise de procédures de négociation. Évidemment, quand il y a trop de refoulé, quand le jeu est trop bien « bétonné », ça explose !

Notre rôle ne consiste pas à dénoncer, à critiquer, mais à permettre de « passer » le temps du projet où s'élabore le nouveau champ de forces. En cela, notre travail est très politique, sans être pour autant « de la politique » ; c'est ce qui fait la caractéristique de notre position, si nous savons la tenir. ■

Propos recueillis par Annie Zimmermann, le 15 juillet 1999, à Ivry-sur-Seine.

① Calmann-Levy, 1995.